



Robert Charlebois

« C'est devenu à la mode d'être anti-Charlebois »

UNE INTERVIEW EXCLUSIVE PAR PIERRE BEAULIEU

Robert Charlebois, grand dieu du showbiz, premier et unique vrai "star" que le Québec ait jamais enfanté, Robert Charlebois, l'inventeur du rock d'ici, l'incarnation des aspirations et de la contestation de toute une génération, file actuellement un mauvais coton. Comme du vrai monde qui filerait un mauvais coton.

Lui qu'on aconnu si volubile, ce prophète qui j'allais dire jadis, semblait perdre un malin plaisir à fouetter les gens, pèse aujourd'hui chiqué de ses mots et calcule le mndre de ses gestes. Plutôt que d'attaquer, comme il avait l'habitude de le faire, il vit en retraite et laisse passer l'orage.

Il y en a sûrement, d'ailleurs, pour le lui reprocher. Comme on l'a reproché tout ce qu'il a dit et fait au cours de la dernière année. Ou des dernières années, devrais-je dire, mais de la dernière plus particulièrement. Après l'avoir choisi comme porte-drapeau, on le traîne aujourd'hui dans la boue. On le dit traître, réactionnaire, bourgeois, et, bien sûr, vieux con.

Ce qu'on lui reproche? Tout. Ce qu'il fit, ce qu'il pense, comment il s'habille, sa coupe de cheveux, Victor, sa femme, le golf, son char, ses textes et ses musiques. On le boude. Son dernier spectacle, à la Place des Arts, n'a été, sebn certaines gens, qu'un demi-succès. On devrait pourtant parler de demi-échec, pour ne pas dire d'échec tout court. Les ventes de son dernier disque "Swing Charlebois, swing" dont le coût de production est de \$45,000, sont également fort modestes par rapport aux albums précédents.

"Je pense, dira Charlebois quelque part au cours de l'entrevue, que c'est devenu à la mode d'être anti-Charlebois. Comme il était à la mode, à l'époque, d'être anti-Tintin et anti-Hergé, après la publication de "Tintin au Congo". On le traitait de raciste."

Charlebois n'a jamais été un fervent de l'entrevue, mais aujourd'hui, il la fuit carrément. "C'est dangereux, dit-il. Tu ne sais jamais comment ça va sortir. Le contexte de la conversation n'y est pas, on oublie de mettre des "ah, ah" là où il faudrait en mettre et, le problème, c'est que les écrits restent. Vu que, de ce temps-là, on prend tout ce que je dis au pied de la lettre, ce n'est pas le temps d'être mal cité."

Malgré tout, nous ne tournons pas longtemps autour du pot. Charlebois se doute fort bien du sujet de notre rencontre et ouvre lui-même le bal.

"Je pense, dit-il, que j'ai été trop violent dans ma douceur. J'ai fait en six mois ce que j'aurais dû faire en 10 ans. Les gens ne comprennent plus."

"C'est curieux comment ça fonctionne ici. Dès que tu ne chantes pas à la Place des Arts, les gens pensent que tu les laisses tomber. Ils croient que tu les abandonnes et que tu ne penses plus qu'à ta carrière internationale. Parce qu'en fait, mes problèmes ont commencé après le tournage du western avec Leone. On a pensé que je n'étais pas revenu, que j'étais demeuré à Rome, que je me promenais un peu partout à travers le monde..."

"...On est un petit peuple de susceptibles et de ce temps-là ce n'est pas le sens de l'humour qui n'est pas le sens de l'humour qui n'est pas le sens de l'humour, ah! Ah! N'oublie surtout pas de mettre les ah, ah, sinon je vais me faire tirer."

En fait, on reproche à Charlebois ce qu'on tolère pourtant chez plusieurs artistes. On ne lui pardonne pas de vieillir. On l'accuse de ne plus ressembler à l'image qu'il projetait il y a sept ou huit ans, dans ses heures de gloire.

L'intellectuel underground qui a tenté de me faire la démonstration, comme deux et deux font quatre, que Charlebois était devenu un vieux con avec les ans, m'a même dit sans rougir qu'il préfé-

rait voir un Léo Ferré se promener en Roll, déménager dans je ne sais trop quel pays d'Europe pour payer moins d'impôt, mais un Ferré qui chante toujours l'anarchie, que d'entendre Charlebois "déconner comme il le fait actuellement".

Je me montre comme je suis

"Je pourrais, répond Charlebois. C'est facile, mais ça ne m'intéresse pas. Je pourrais faire comme Bowie ou Frank Zappa. Faire semblant. On imagine que ce sont les gens les plus "faillés" de la terre, alors que ce sont les plus "straight". On pense qu'ils sont gelés comme des porcs quand ils présentent leurs spectacles alors qu'ils n'ont même pas eu le temps de finir leurs limonades avant le show. Eux, toutefois, sont restés fidèles à l'image qu'ils avaient au début de leur carrière. Moi, je me montre comme je suis. Je ne joue aucun rôle."

"On me reproche de ne plus être le même, mais je n'ai pas changé. On ne change malheureusement pas. Un alcoolique restera toujours un alcoolique, même s'il arrête de boire. Et Miles Davis demeurera toujours Miles Davis même si on met du "wawa" sur sa trompette et beaucoup de "fuzz" derrière."

"Je sais que je pourrais faire comme d'autres et envoyer promener le monde. Je pourrais partir en guerre. Mais ça ne m'intéresse pas. J'ai toujours eu une relation agréable avec mon public, une relation de "joker" et j'ai l'intention que ça demeure ainsi. Je n'ai pas l'intention de me jeter dans la fosse aux lions comme Frank Sinatra ou Nureyev. Je préfère me laisser oublier un peu plutôt que d'attaquer."

"Quelqu'un m'a dit un jour que les Québécois avaient l'habitude d'épingler leurs artistes pour ne plus qu'ils bougent, et il avait bien raison. On dirait que ça insécurise

les gens si, un jour, tu ne corresponds plus à l'image qu'ils s'étaient faite de toi. Moi, je suis celui qui porte des jeans et qui a les cheveux longs..."

Dernièrement, je me suis présenté à un dîner de presse, vêtu d'un complet. Le lendemain, dans un journal, on a parlé de Robert Charlebois, un président des États-Unis sympathique. T'imagines. Robert Charlebois, le symbole de la liberté, en complet."

"Ça me rappelle le jour où j'ai vu sir Laurence Olivier en personne pour la première fois. J'étais assis depuis une grosse demi-heure à ses côtés, un midi au restaurant, quand j'ai réalisé que c'était bien lui. J'étais étudiant au conservatoire, à l'époque, et j'avais tout du comédien, sauf le métier. J'ai été déçu. Les deux bras m'ont tombé. Olivier avait un complet gris ordinaire et parlait, bien normalement, avec son voisin. J'aurais aimé le voir entrer en pantalons bouffants, gesticuler, l'entendre parler fort, les yeux un peu lointains."

"D'ailleurs, le port du complet c'est tout à fait volontaire. Souvent les gens, quand ils achètent ton disque, s'imaginent qu'ils t'achètent du même coup. Tu marches dans la rue et tu reçois des grandes claques dans le dos de gens qui te disent "Hey, Robert, comment ça va?". Je ne le prends plus. J'ai réalisé, toutefois, que le monde réagissait autrement quand je portais un complet. Je porte donc un complet."

"Finalement, bien des gens n'ont pas accepté le changement. Ils n'acceptent pas de ne plus vivre l'époque de l'Expo, des ski-doods, l'époque de l'avant-crise, de l'avant-inflation. Ils voudraient encore retrouver ces années. Il n'acceptent pas de vieillir, ils n'ont pas accepté de vieillir 10 ans et ils m'en tiennent responsable."

voir ON SE SENT OBLIGE en page C6

La censure: Quand on s'arroge un pouvoir qu'on n'a pas

PAR MARTIAL DASSYLVA

On me dit que, pendant ma retraite économique, il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celles de la presse; et que, pourvu que je ne parle en mes écrits, ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose; je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs.

FIGARO, Le Mariage de Figaro, V, III.

Il est profondément affligé d'être obligé en 1978 de se battre contre la censure artistique et pour le respect de la liberté de la création et des créateurs. Mais l'entêtement que mettent le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal et son président, le juge Jacques Vadboncoeur, à faire appliquer un règlement stupide et louis-philippard, et l'insistance avec laquelle ils s'efforcent de porter des jugements de valeur sur le répertoire du TNM et sur les choix de son directeur artistique actuel, Jean-Louis Roux, place toute la communauté artistique et tous les vrais démocrates sur un pied d'alerte et même de guerre.

Qu'un corps non élu, où les remplacements se font par cooptation avec la bénédiction du Prince régnant à l'Hôtel-de-ville, ait poussé l'odieuse et l'impertinence jusqu'à faire envoyer une lettre d'admonition à Jean-Louis Roux pour la mise en production de *Ti-Jésus, bonjour*, l'automne dernier, voilà qui dépasse les simples limites du bon sens dont se réclament précisément ces messieurs-dames.

Les états de service du directeur artistique du Théâtre du Nouveau Monde — et celles que soient les divergences idéologiques ou esthétiques que l'on peut avoir avec lui — n'autorisent personne et surtout pas le club hautement privé qu'est le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal à agir avec une telle désinvolture et une telle grossièreté.

Gros sabots

Il est vrai, pourtant, que le Conseil nous a habitués à la subtilité des gros sabots. Prenons par exemple, l'article premier du fameux règlement de mai 1970 qui stipule que le Conseil ne considère comme éligibles à des subventions de production que les pièces de répertoire. Sur le coup, les gens de théâtre se sont dits: nous allons être limités au répertoire classique. On apprend subséquemment que le Conseil entendait par répertoire les textes écrits.

Le troisième alinéa du troisième article du même règlement précise que le Conseil se réserve le droit de refuser une subvention à la production d'une ou de plusieurs pièces qu'il considère comme d'un caractère purement commercial et capable de faire ses frais sans l'aide d'une subvention.

Or je n'ai pas entendu dire que le Conseil se soit jamais interrogé sur les reprises hautement rentables et rentabilisées de la *Sagouine* ou encore se soit fait des cas de conscience épouvantables avec le *Tournant de Françoise Dorin* et le *Canard à l'orange*.

Dans le différend qui l'a opposé à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, on peut se demander ce que le Conseil ou son président avaient vraiment derrière la tête lorsqu'on a fait confirmer par téléphone pourquoi la NCT ne s'adressait pas au Conseil des Arts d'Ottawa. Le secrétaire du Conseil, qui est en poste depuis très longtemps, sait fort bien à quoi s'en tenir, puisque François Graton comme Gilles Pelletier ont expliqué leur attitude des dizaines de fois.

Il aurait tout simplement fallu que le Conseil ait dans ses classeurs un bon dossier de coupures de presse s'échelonnant sur les dix dernières années. Et l'on aurait économisé plusieurs

coups de téléphone et un tas de tracasseries inutiles.

Choses inquiétantes

Non, le juge Vadboncoeur a beau s'étonner du raffût fait autour de l'histoire du TNM comme de la NCT, proclamer bien haut sa bonne foi, son ouverture d'esprit et son libéralisme, de même que son dévouement indéfectible et bienveillant à la cause des arts artistiques, il se passe des choses inquiétantes au Conseil des Arts de la région métropolitaine et dans la tête de ses dirigeants et de ses membres.

Quand le président du Conseil des Arts enfourche sa rossinante et crie sur tous les toits qu'il est temps de débarrasser nos scènes subventionnées de la merde qui s'y dit et s'y montre, qu'il annonce qu'il faut purger le théâtre montréalais de son extrême vulgarité et qu'il traite *Les Fées* ont soif de cochonnerie, il joue, sans doute sans le savoir, les Matamore, les Don Quichotte et les docteur Purgon.

Mais fait plus grave, il s'arroge un mandat et un pouvoir que ne lui accordent ni le grand public au nom duquel il prétend parler ni la charte de la Ville de Montréal sur laquelle il est supposé se reposer.

Ce grand public, le Conseil le voit à sa convenance comme une commodité superficielle et approximative. Jusqu'ici, toutes les interventions punitives du Conseil se sont faites dit-on, à partir de plaintes reçues. Or, quand on essaie d'en connaître la quantité et la qualité, le secrétaire du Conseil répond candidement qu'on n'en tient pas registre. C'est, de toute évidence, à dessein que le Conseil ne se préoccupe pas plus de statistiques précises et de faits bruts voire brutaux.

Au surplus, l'interlocuteur valable et privilégié à ce sujet ne devrait pas être le Conseil mais le public en chair et en os qui, de saison en saison, achète son abonnement au TNM, et les enseignants qui, depuis plus de dix ans, conservent leur confiance à la NCT. Et à défaut de pouvoir et de vouloir identifier avec précision les plaignants et les protestataires, on devrait en toute décence, se garder d'invoquer l'opinion publique sans rime ni raison, et sans comptabilité sérieuse.

Et à l'article 195 de la Charte de la Ville de Montréal, les objectifs de l'organisme présidé actuellement par le juge Vadboncoeur son clairement délimités. On y spécifie en effet que le Conseil des arts devra:

- a) dresser et maintenir une liste permanente des associations, sociétés, corporations ou personnes qui participent à la vie artistique et culturelle de la région métropolitaine;
- b) harmoniser, coordonner et encourager les initiatives d'ordre artistique ou culturel dans la région;
- c) désigner les personnes, groupements, manifestations artistiques ou culturelles qui méritent de recevoir une subvention, en fixer le montant et en recommander le versement;
- d) poser tous autres actes autorisés par le règlement qui le crée et de nature à lui permettre d'atteindre ses fins.

C'est en tablant, d'ailleurs abusivement, sur son pouvoir d'adopter pour sa gouverne des règlements de régie interne que le Conseil des Arts de Montréal a pu accoucher du règlement que l'on sait sur ses critères de subvention au théâtre.

Mais, en aucun endroit de l'article 195 comme du règlement de mai 1970, il n'est mentionné que le Conseil, son président et ses membres doivent s'ériger en société d'épuration des moeurs et des idées et se poser en arbitres des élégances, du bon goût, du bon langage et du bon théâtre.

C'est une tâche que, dans sa grande sagesse — pour employer le cliché habituel — le législateur n'a pas prévue.